Image not found or type unknown

litige proprietaire locataire serrure

Par **bounty35**, le **22/05/2012** à **21:06**

Bonjour,

Nous sommes locataires et devons rendre notre appartement. Seulement la proprietaire reclame des frais en lien avec une serrure. Il y a quelques mois la clé de serrure étant usée et étant dans 'incapacité dans rentrer à mon domicile, j'ai fait appel en urgence à un serrurier qui a du remplacer le cylindre. La clé précédente était une clé de sécurité, j'ai fait remplacer par une serrure simple.
J'avais prévenu la propriétaire de mon logement qui a refusé de prendre en charge les frais de remplacement.
Ce jour elle me demande de remplacer la serrure par un cylindre de sécurité, sous peine de déduire les frais de ma caution
>Suis je dans l'obligation de le faire?

Merci de votre réponse

Par **janus2fr**, le **23/05/2012** à **07:58**

Bonjour,
Effectivement, puisque vous avez pris la responsabilité de remplacer la serrure (alors que, puisque la panne était due à la vétusté, vous auriez du demander au bailleur de faire procéder aux réparations), vous deviez faire remplacer cette serrure par un équivalent et non une gamme inférieure.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés